

Affaires courantes

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député ne semble pas avoir bien saisi. Nous voulons que toutes les industries canadiennes soient compétitives et nous prenons toutes les mesures nécessaires pour nous assurer qu'elles le deviennent. Ce n'est qu'en étant compétitifs, que nous pourrions survivre et fournir des emplois aux Canadiens plutôt que de leur donner des emplois subventionnés.

* * *

• (1500)

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

M. le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à la tribune d'une délégation de l'Association parlementaire du Commonwealth, présidée par le très honorable lord Carlisle of Bucklow.

Des voix: Bravo!

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT**LA PÉRIODE DES QUESTIONS**

Mme Dorothy Dobbie (secrétaire parlementaire du ministre des Consommateurs et des Sociétés et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, il y a un moment, nous avons entendu des questions venant de l'opposition qui étaient, selon moi, à la limite d'une attaque personnelle. Je pense que les auteurs de ces questions sont venus très près de prêter des intentions à certains ministres.

Il me semble que certaines de ces questions ne respectaient pas l'esprit de la Chambre, n'étaient pas conformes aux règles de Beauchesne et n'étaient certainement pas dans l'esprit du nouvel ordre que nous voulons instaurer à la Chambre des communes. J'espère qu'à l'avenir, ces députés choisiront leurs mots plus soigneusement, parce que je sais qu'ils sont soucieux de maintenir la réputation de la Chambre aux yeux du public.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE**LA POURSUITE EN JUSTICE INTENTÉE PAR BERNARD ROY**

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je prends la parole pour m'expliquer sur un fait

personnel. Je veux informer la Chambre de la conclusion, ce mois-ci, d'une affaire qui a commencé en 1988, lorsque Bernard Roy, alors secrétaire personnel principal du premier ministre, m'a poursuivi en justice pour diffamation verbale, à la suite de déclarations que j'aurais faites à son égard à l'extérieur de la Chambre.

J'annonce à la Chambre que l'action a été rejetée au cours des dernières semaines et que mes frais d'avocat ont été payés.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A) DE 1991-1992

L'hon. Gilles Loiseau (président du Conseil du Trésor) présente un message dont le Président donne lecture à la Chambre et par lequel Son Excellence le Gouverneur général transmet le budget supplémentaire (A) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1992.

Sur un rappel au Règlement, la parole est au député de Cape Breton—Richmond—Est.

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, nous avons quelques problèmes de ce côté-ci. Je pense que le microphone du ministre était fermé. Certains pourraient dire que les lumières du ministre ont perdu tout leur feu depuis quelque temps, mais je me garderai d'abonder dans leur sens.

Le ministre pourrait peut-être prendre la parole lorsque son microphone sera ouvert et parler lentement pour que ses collègues du premier rang et les députés d'en face puissent l'entendre.

RENOI AU COMITÉ PERMANENT

L'hon. Gilles Loiseau (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, conformément aux paragraphes 81(5) et (6) du Règlement, je propose:

Que le budget des dépenses supplémentaires (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 1992, déposé aujourd'hui, soit renvoyé au Comité permanent de l'agriculture.